



Les Genevez, le 26 novembre 2021

## AVIS OFFICIEL

### Assemblée communale ordinaire

**Lundi 13 décembre 2021, à 20h00, à la halle de gymnastique**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée communale
2. Discuter et voter le renouvellement de l'adhésion de la commune au Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023-2032
3. Discuter et voter les dépenses d'investissements suivants :
  - a) Révision du plan d'aménagement local (PAL) pour un montant total de CHF 128'000.- (présentation par le bureau RWB)
  - b) Remplacement de 26 lampes à vapeur sodium en LED, dans la zone « Nord du Village » pour un montant total de CHF 32'000.-.Donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits si nécessaire.
4. Discuter et voter la quotité d'impôts, les taxes communales et les indemnités et adopter le budget 2022 du compte de résultats.
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.lesgenevez.ch](http://www.lesgenevez.ch). Le budget 2022 peut être consulté au secrétariat communal, ainsi que sur le site internet de la commune, dès le 7 décembre 2021.

## Fermeture du secrétariat communal

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé  
**du vendredi 24 décembre 2021 à midi au lundi 10 janvier 2022 à 8h30**

Merci de votre compréhension

**Le Conseil communal**